



Par dépôt électronique

Le 14 juillet 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
Votre dossier : R-4110-2019
Notre dossier : R059220 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) souhaite aviser la Régie de l'énergie (la Régie) qu'il lui sera impossible de déposer ses réponses à la demande de renseignements no 2 de la Régie à l'intérieur du délai prévu.

Cette situation découle du nombre important de questions que comportait cette demande de renseignements.

En ces circonstances, le Distributeur demande respectueusement à la Régie de prolonger le délai pour le dépôt des réponses à la demande de renseignements jusqu'au vendredi 17 juillet 2020 à midi. Le Distributeur déploiera toutefois tous les efforts afin d'être en mesure de déposer ses réponses aux questions de la Régie préalablement à cette date.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT
ST/jg

c.c. intervenants (par courriel seulement)